CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2026
PROCÈS-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présent : 11 Votant :11

Étaient présents	*RONDEAU Landry, BEAUNE Alexandra, ROBERT Sylvain, TEILLIER Magali BREMAND Romain, OUVRARD Elise, PASQUIER Laurence, FICHET Simon, POUPET Dominique, PLUCHON Pierre, VITALI Yannick*
Absents excusés :	*LIBAUD François, PLANCHOT Armelle, MORISSET Mary, VILLENEUVE Marie*
Pouvoirs :	
Secrétaire de séance :	*OUVRARD Elise*

Le procès-verbal de la séance du 08 décembre 2025 est adopté à l'unanimité

1 – DECISION PRISE PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

N°2025-26 : *Indemnités des réserves foncières du 24/10/2024 au 23/10/2025*

N°2026-01 : *Renonciation à préempter l'immeuble cadastré : C 552 d'une contenance totale de 859 m², situé 7rue des Mirabelles.*

2 - DECISION MODIFICATIVE N°1 -BUDGET COMMERCIAUX

Monsieur le Maire présente la décision modificative qui a pour objectif de procéder à quelques ajustements budgétaires nécessaires à la bonne exécution du budget « commerces ». 2025.

Désignation		Dépenses		Recettes	
		Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
FONCTIONNEMENT					
Entretien et réparation sur autre bâtiments	615228	1 565.00 €			
Dot ;aux amort ;aux depréc ;et prov Ch fonct	681		1 565.00€		
Opération d'ordre de transfert entre section	**042**		**1 565.00€**		
INVESTISSEMENT					
Amort subv org publics divers – bâtiments et installations	2304182				1 565.00 €
Immobilisations corporelles en cours	231		1 565.00 €		
Opérartion d'ordre de transfert entre sections	**040**				**1 565.00 €**

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de Monsieur le Maire.

3- SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE – PLAN DE FINANCEMENT DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a adopté, par délibération en date du 13 octobre 2025, le Schéma Communal De Défense Extérieure Contre l'Incendie qui vise à répondre aux enjeux de sécurité pour la population ainsi que pour l'ensemble des bâtiments et ouvrages situés sur le territoire communal.

Monsieur le Maire informe que le coût prévisionnel des travaux pour les 5 prochaines années s'élève à 69 050 euros pour la commune.

Il est possible de demander une subvention de l'État d'un montant de 41 430 euros.
Il propose au conseil de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de Monsieur le Maire.

4 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DU CENTRE PERISCOLAIRE - PLAN DE FINANCEMENT DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention pour la réalisation des travaux d'aménagement et d'extension du centre périscolaire auprès de l'État.

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Travaux d'agrandissement et d'aménagement hors taxes	251 470.80 €	DSIL OU DETR 50%	140 735.40 €
Dépenses imprévues	30 000 €	Subvention Départementale à l'investissement 10%	28 147 €
		Subvention Départementale majoration petite commune 10%	28 147 €
		CAF 10%	27 000 €
		Auto financement hors taxes	57 441.40€
TOTAL	**281 470.80 €**		**281 470.80 €**

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de Monsieur le Maire.

5- AUTORISATION DE TRAVAUX AU 24 GRAND RUE

Monsieur le Maire rappelle que lors de la signature de l'acte de vente des biens situés 4 et 6 place de l'Église, ainsi que d'une partie du garage situé 24 Grand Rue, une clause résolutoire a été prévue. Celle-ci met à la charge de l'acquéreur la réalisation d'un escalier permettant l'accès au logement communal situé au 6 ter place de l'Église.

Monsieur le Maire explique que depuis, une solution plus appropriée a été étudiée pour accéder à l'étage du logement cadastré numéro A 1225 en créant un couloir au rez-de-chaussée de l'immeuble cadastré A 1225 rejoignant un escalier déjà existant dans cet immeuble.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les modifications apportées aux projets et autorise l'acquéreur à effectuer les travaux à sa charge.

6 – CONVENTION BIPARTITE POUR LE TRANSFERT DES RESEAUX D'EAU USEES DU LOTISSEMENT A USAGE D'HABITATION « LE LONGUENAIS »

Pour mémoire, l'aménagement du lotissement est composé de 12 lots et d'une création d'un poste de relevage, 157 ml de réseau collecteur, 175 ml de conduite de refoulement et 14 branchements.

Conformément au transfert de la compétence assainissement des eaux usées à la Communauté de communes du Pays des Herbiers depuis le 1er janvier 2019, la commune propose que le réseau d'assainissement du lotissement soit intégré au domaine public communautaire.

Après délibération, le conseil approuve, à l'unanimité, la convention de transfert.

7 – COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DE COMMISSIONS

Commission Association Éducation Jeunesse

Conseil Municipal des Enfants

Dans le cadre d'un projet intergénérationnel, les enfants préparent une animation originale intitulée « L'EHPAD des Hirondelles a un incroyable talent », un moment de partage et de convivialité qui mettra à l'honneur les talents de chacun.

Dans les prochains mois, les animations se poursuivront avec enthousiasme en lien avec le CME de Vendrennes.

Commission Voirie-Urbanisme-Bâtiments

Suite à une rencontre avec les habitants de la rue des Rosiers, un radar pédagogique provisoire a été installé afin d'enregistrer la vitesse de circulation des véhicules. Cette étude permettra d'analyser les comportements et de mettre en place, le cas échéant, les actions nécessaires pour renforcer la sécurité des riverains.

Commission Communication

Les Mesnardais ont récemment reçu le bulletin communal annuel, qui retrace les temps forts de l'année écoulée et présente les projets à venir pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40 minutes.

MESNARD LA BAROTIERE, le 12 janvier 2026

Le Secrétaire de séance,
Elise OUVRARD

Le Maire,
Landry RONDEAU

MAIRIE DE MESNARD-LA-BAROTIERE (Vendée)